

**HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE L'EXAMEN PROBATOIRE
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE :
Filière des Sciences et Technologies du Tertiaire
Spécialité ACA : ACTION ET COMMUNICATION ADMINISTRATIVES
SESSION 2018**

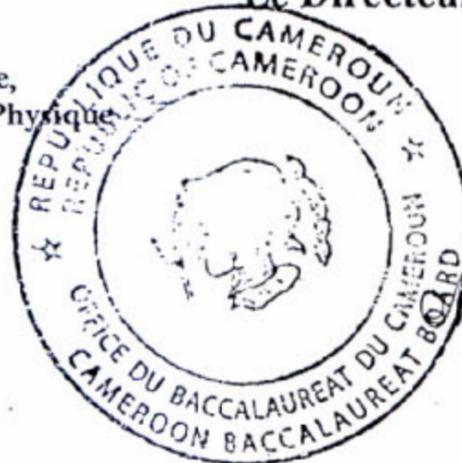
I- EPREUVES ECRITES D'ENSEIGNEMENT GENERAL				
DATES	HORAIRES	DUREES	EPREUVES	COEF
Lundi 11 juin 2018	08H00 – 12H00	04H00	Français	4
	13H00 – 14H00	01H00	Histoire ou Géographie	1
	14H15 – 15H15	01H00	Education à la Citoyenneté et à la Morale	1
Mardi 12 juin 2018	08H00 – 10H00	02H00	Anglais	3
II- EPREUVES PROFESSIONNELLES ECRITES				
Mardi 12 juin 2018	10H15 – 12H15	02H00	Outils et Techniques de Communication	2
	13H00 – 14H30	01H30	Economie d'Entreprise	1
Mercredi 13 juin 2018	08H00 – 11H00	03H00	Travaux d'Application	3
	13H00 – 15H00	02H00	Organisation du Travail Administratif	2
	15H15 – 16H15	01H00	Mathématiques Appliquées	1
Jeudi 14 juin 2018	08H00 – 09H30	01H30	Droit	2
	09H45 – 11H15	01H30	Economie Générale	1
	13H00 – 14H30	01H30	Comptabilité	1
III- EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES				
Lundi 18 juin 2018	08H00 – 10H00	02H00	Education Physique et Sportive (Epreuve Théorique) (1)	2
Du Lundi 18 au vendredi 22 juin 2018	Selon le planning établi par le chef de sous-centre	60 mn par candidat	Rédaction Professionnelle	2
		60 mn par candidat	Application des Logiciels	2
		15 mn par candidat	Téléphonie ou Télécopie ou Reproduction sur Copieur	1

(1) Epreuve réservée uniquement aux candidats inaptes

Yaoundé, le 11 6 AVR 2018
Le Directeur,

Sources :

- Arrêté n°127 CAB/PM du 10 septembre 2012 fixant la nature, le volume horaire et le coefficient de l'épreuve d'Education Physique et Sportive en formation continue et aux examens officiels.
- Arrêté n°114/10/MINESEC/IGE/IP-STT du 12 juillet 2010 portant réorganisation des spécialités de l'Enseignement Technique Commercial.
- Arrêté n°21/12/MINESEC du 09 février 2012 portant réorganisation de l'Examen Probatoire de l'Enseignement Technique de la filière des Sciences et Technologies du Tertiaire.
- Arrêté n°30/18/MINESEC/SG/IGE/IP-STT du 14 mars 2018 portant modification et complétant certaines dispositions de l'Arrêté n°21/12/MINESEC du 09 février 2012 portant réorganisation de l'Examen Probatoire de l'Enseignement Technique de la filière des Sciences et Technologies du Tertiaire.



Minkoulou Etienne Roger
PLEG / H.E



**HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE L'EXAMEN PROBATOIRE
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE :
Filière des Sciences et Technologies du Tertiaire
Spécialité ACC : ACTION ET COMMUNICATION COMMERCIALES
SESSION 2018**

I- EPREUVES ECRITES D'ENSEIGNEMENT GENERAL				
DATES	HORAIRES	DUREES	EPREUVES	COEF
Lundi 11 juin 2018	08H00 – 12H00	04H00	Français	4
	13H00 – 14H00	01H00	Histoire ou Géographie	1
	14H15 – 15H15	01H00	Education à la Citoyenneté et à la Morale	1
Mardi 12 juin 2018	08H00 – 10H00	02H00	Anglais	3
	10H15 – 11H15	01H00	Mathématiques Générales	1
II- EPREUVES PROFESSIONNELLES ECRITES				
Mardi 12 juin 2018	13H00 – 14H30	01H30	Economie d'Entreprise	2
	14H45 – 15H45	01H00	Rédaction Professionnelle (1)	1
Mercredi 13 juin 2018	08H00 – 11H00	03H00	Techniques Commerciales	3
	13H00 – 14H30	01H30	Mathématiques Appliquées	2
Jeudi 14 juin 2018	08H00 – 09H30	01H30	Droit	1
	09H45 – 11H15	01H30	Economie Générale	1
	13H00 – 15H00	02H00	Comptabilité	2
Vendredi 15 juin 2018	08H00 – 11H00	03H00	Pratique Professionnelle	3
III- EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES				
Lundi 18 juin 2018	08H00 – 10H00	02H00	Education Physique et Sportive (Epreuve Théorique) (2)	2
Du Lundi 18 au vendredi 22 juin 2018	Selon le planning établi par le chef de sous-centre	30 mn par candidat	Gestion Commerciale Assistée par Ordinateur (GCAO)	2

- (1) Le travail du candidat est uniquement manuscrit
(2) Epreuve réservée uniquement aux candidats inaptes

Yaoundé, le 16 AVR 2018
Le Directeur,

Sources :

- Arrêté n°127 CAB/PM du 10 septembre 2012 fixant la nature, le volume horaire et le coefficient de l'épreuve d'Education Physique et Sportive en formation continue et aux examens officiels.
- Arrêté n°114/10/MINESEC/IGE/IP-STT du 12 juillet 2010 portant réorganisation des spécialités de l'Enseignement Technique Commercial.
- Arrêté n°21/12/MINESEC du 09 février 2012 portant réorganisation de l'Examen Probatoire de l'Enseignement Technique de la filière des Sciences et Technologies du Tertiaire.
- Arrêté n°30/18/MINESEC/SG/IGE/IP-STT du 14 mars 2018 portant modification et complétant certaines dispositions de l'Arrêté n°21/12/MINESEC du 09 février 2012 portant réorganisation de l'Examen Probatoire de l'Enseignement Technique de la filière des Sciences et Technologies du Tertiaire.



PLEG / H.E

Etienne Roger



**HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE L'EXAMEN PROBATOIRE
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE :
Filière des Sciences et Technologies du Tertiaire
Spécialité CG : COMPTABILITE ET GESTION
SESSION 2018**

I- EPREUVES ECRITES D'ENSEIGNEMENT GENERAL				
DATES	HORAIRES	DUREES	EPREUVES	COEF
Lundi 11 juin 2018	08H00 – 12H00	04H00	Français	4
	13H00 – 14H00	01H00	Histoire ou Géographie	1
	14H15 – 15H15	01H00	Education à la Citoyenneté et à la Morale	1
Mardi 12 juin 2018	08H00 – 10H00	02H00	Anglais	3
	10H15 – 11H15	01H00	Mathématiques Générales	1
II- EPREUVES PROFESSIONNELLES ECRITES				
Mardi 12 juin 2018	13H00 – 14H30	01H30	Economie d'Entreprise	2
	14H45 – 15H45	01H00	Rédaction Professionnelle (1)	1
Mercredi 13 juin 2018	08H00 – 12H00	04H00	Comptabilité d'Entreprises	4
	13H00 – 14H30	01H30	Mathématiques Appliquées	2
Jeudi 14 juin 2018	08H00 – 09H30	01H30	Droit	1
	09H45 – 11H15	01H30	Economie Générale	1
Vendredi 15 juin 2018	08H00 – 12H00	04H00	Gestion de l'Information Financière	4
III- EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES				
Lundi 18 juin 2018	08H00 – 10H00	02H00	Education Physique et Sportive (Epreuve Théorique) (2)	2
Du Lundi 18 au vendredi 22 juin 2018	Selon le planning établi par le chef de sous-centre	30 mn par candidat	Comptabilité et Gestion Assistées par Ordinateur (CGAO)	2

- (1) Le travail du candidat est uniquement manuscrit
(2) Epreuve réservée uniquement aux candidats inaptes

Yaoundé, le 16 AVR 2018

Le Directeur,

Sources :

- Arrêté n°127 CAB/PM du 10 septembre 2012 fixant la nature, le volume horaire et le coefficient de l'épreuve d'Education Physique et Sportive en formation continue et aux examens officiels.
- Arrêté n°114/10/MINESEC/IGE/IP-STT du 12 juillet 2010 portant réorganisation des spécialités de l'Enseignement Technique Commercial.
- Arrêté n°21/12/MINESEC du 09 février 2012 portant réorganisation de l'Examen Probatoire de l'Enseignement Technique de la filière des Sciences et Technologies du Tertiaire.
- Arrêté n°30/18/MINESEC/SG/IGE/IP-STT du 14 mars 2018 portant modification et complétant certaines dispositions de l'Arrêté n°21/12/MINESEC du 09 février 2012 portant réorganisation de l'Examen Probatoire de l'Enseignement Technique de la filière des Sciences et Technologies du Tertiaire.



Minkoulou Etienne Roger
PLEG / H.E

HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE L'EXAMEN PROBATOIRE

DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE :

Filière des Sciences et Technologies du Tertiaire

Spécialité FIG : FISCALITE ET INFORMATIQUE DE GESTION

SESSION 2018

I- EPREUVES ECRITES D'ENSEIGNEMENT GENERAL				
DATES	HORAIRES	DUREES	EPREUVES	COEF
Lundi 11 juin 2018	08H00 – 12H00	04H00	Français	3
	13H00 – 14H00	01H00	Histoire ou Géographie	1
	14H15 – 15H15	01H00	Education à la Citoyenneté et à la Morale	1
Mardi 12 juin 2018	08H00 – 10H00	02H00	Anglais	3
	10H15 – 12H15	02H00	Mathématiques Générales	2
II- EPREUVES PROFESSIONNELLES ECRITES				
Mardi 12 juin 2018	13H00 – 14H30	01H30	Economie d'Entreprise	2
	14H45 – 15H45	01H00	Rédaction Professionnelle (1)	1
Mercredi 13 juin 2018	08H00 – 11H00	03H00	Fiscalité	3
	13H00 – 14H30	01H30	Mathématiques Appliquées	2
Jeudi 14 juin 2018	08H00 – 09H30	01H30	Droit	1
	09H45 – 11H15	01H30	Economie Générale	1
	13H00 – 14H30	01H30	Technique Comptable	2
Vendredi 15 juin 2018	08H00 – 11H00	03H00	Gestion des Systèmes d'Information (partie écrite) (GSI)	3
III- EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES				
Lundi 18 juin 2018	08H00 – 10H00	02H00	Education Physique et Sportive (Epreuve Théorique) (2)	2
Du Lundi 18 au vendredi 22 juin 2018	Selon le planning établi par le chef de sous-centre	60 mn par candidat	Gestion des Systèmes d'Information (partie pratique) (GSI)	2

(1) Le travail du candidat est uniquement manuscrit

(2) Epreuve réservée uniquement aux candidats inaptes

Yaoundé, le 16 AVR 2018

Le Directeur,

Sources :

1. Arrêté n°127 CAB/PM du 10 septembre 2012 fixant la nature, le volume horaire et le coefficient de l'épreuve d'Education Physique et Sportive en formation continue et aux examens officiels.
2. Arrêté n°114/10/MINESEC/IGE/IP-STT du 12 juillet 2010 portant réorganisation des spécialités de l'Enseignement Technique Commercial.
3. Arrêté n°21/12/MINESEC du 09 février 2012 portant réorganisation de l'Examen Probatoire de l'Enseignement Technique de la filière des Sciences et Technologies du Tertiaire.
1. Arrêté n°31/18/MINESEC/SG/IGE/IP-STT du 14 mars 2018 portant modification et complétant certaines dispositions de l'Arrêté n°249/12/MINESEC du 06 décembre 2012 fixant certaines modalités d'application du décret n°95/035 du 24 février 1995 portant organisation des Baccalauréats de l'Enseignement Secondaire.



Minkoulou Etienne Roger
PLEG / H.E



**HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE L'EXAMEN PROBATOIRE
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE :
Filière des Sciences et Technologies du Tertiaire
Spécialité SES : SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES
SESSION 2018**

I- EPREUVES ECRITES D'ENSEIGNEMENT GENERAL				
DATES	HORAIRES	DUREES	EPREUVES	COEF
Lundi 11 juin 2018	08H00 – 12H00	04H00	Français	4
	13H00 – 15H00	02H00	Histoire ou Géographie	2
	15H15 – 16H15	01H00	Education à la Citoyenneté et à la Morale	1
Mardi 12 juin 2018	08H00 – 11H00	03H00	Anglais	2
	11H15 – 12H15	01H00	Sciences Physiques	1
	13H00 – 16H00	03H00	Allemand ou Espagnol ou Chinois	2
Mercredi 13 juin 2018	08H00 – 11H00	03H00	Mathématiques Générales	3
II- EPREUVES PROFESSIONNELLES ECRITES				
Mercredi 13 juin 2018	13H00 – 14H30	01H30	Mathématiques Appliquées	1
	14H45 – 16H45	02H00	Comptabilité	2
Jeudi 14 juin 2018	08H00 – 09H30	01H30	Droit	1
	09H45 – 11H45	02H00	Economie d'Entreprise	2
	13H00 – 16H00	03H00	Sciences Economiques et Sociales	4
III- EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES				
Lundi 18 juin 2018	08H00 – 10H00	02H00	Education Physique et Sportive (Epreuve Théorique) (1)	2
Du Lundi 18 au vendredi 22 juin 2018	Selon le planning établi par le chef de sous-centre	30 mn par candidat	Informatique Appliquée à l'Economie	2

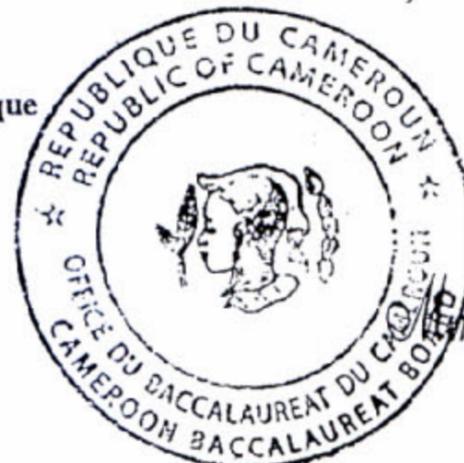
(1) Epreuve réservée uniquement aux candidats inaptes

Yaoundé, le 16 AVR 2018

Le Directeur,

Sources :

1. Arrêté n°127 CAB/PM du 10 septembre 2012 fixant la nature, le volume horaire et le coefficient de l'épreuve d'Education Physique et Sportive en formation continue et aux examens officiels.
2. Arrêté n°114/10/MINESEC/IGE/IP-STT du 12 juillet 2010 portant réorganisation des spécialités de l'Enseignement Technique Commercial.
3. Arrêté n°21/12/MINESEC du 09 février 2012 portant réorganisation de l'Examen Probatoire de l'Enseignement Technique de la filière des Sciences et Technologies du Tertiaire.



Emkoulou Etienne Roger
PLEG / H.E